



Quarante ans au Front Seule la lutte paie!

Front d'action populaire en réaménagement urbain
(FRAPRU)

Quarante ans au Front Seule la lutte paie!

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) a quarante ans. Né à l'automne 1978, il a adopté son nom actuel au printemps 1979.

Se souvenir des quarante ans du FRAPRU, c'est se rappeler l'ensemble des groupes et des individus qui s'y sont impliqués, parfois longuement, parfois plus brièvement. C'est revenir sur les batailles et les innombrables actions menées au fil des ans. C'est se remémorer les victoires, plus nombreuses que ce qu'on peut parfois penser, mais aussi les défaites, souvent cruelles. C'est faire le point sur les stratégies déployées, les moyens de lutte utilisés, les alliances développées. C'est prendre la mesure du chemin parcouru et de tout ce qui reste à accomplir.

C'est aussi et surtout se donner des outils pour poursuivre la lutte pour que le droit au logement et celui à la ville devienne des réalités pour toutes et tous.

Table des matières

1978-1991: Du logement social pour rester dans nos quartiers.....	3
1991-2000: Ottawa se retire.....	8
2001-2010: C'est la crise.....	14
2010-2018: Tout pour secouer l'inertie.....	20
Et l'avenir?.....	24
Liste des groupes membres du FRAPRU.....	27

Cette brochure est publiée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), dans le cadre de son 40e anniversaire. La reproduction de son contenu, en tout ou en partie, est encouragée, à condition d'en mentionner la source.

Rédaction: François Saillant
Graphisme: Stéphanie Bernier
Impression: Katasoho

Dépôt légal: 1er trimestre 2019
Bibliothèque et Archives du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Photo de la page couverture: André Querry
Photo de la couverture arrière: Cédric Martin





1978-1991

Du logement social pour rester dans nos quartiers

Depuis quarante ans, le FRAPRU est guidé par une grande volonté : permettre à la population résidente des quartiers populaires de pouvoir y demeurer dans le respect de ses droits.

Dès la fin des années 1950, cette population a dû subir les impacts des opérations de rénovation urbaine planifiées dans les grandes villes du Québec. Des milliers de logements ont été démolis à Montréal, à Québec ou à Hull pour la construction d'édifices à bureaux, d'hôtels ou d'autoroutes, pour la transformation de rues en boulevards ou pour la création de terrains de stationnement. Des quartiers entiers ont été rayés de la carte.

Au milieu des années 1970, alors que les démolitions se poursuivent, les autorités politiques orientent davantage leurs interventions vers l'embellissement des

quartiers et la rénovation domiciliaire. C'est dans ce contexte que le gouvernement fédéral met sur pied le Programme d'amélioration de quartier (P.A.Q.), en collaboration avec les provinces et les villes. Il permet la création d'espaces verts, l'implantation de nouveaux systèmes d'éclairage et d'égouts, la restauration de rues et de trottoirs, des démolitions plus ciblées et la rénovation de logements.

Or, la population ouvrière, qui aurait dû bénéficier de ces améliorations, en vit au contraire les conséquences négatives, en particulier la hausse des loyers. À Montréal, une étude menée par l'Université de Montréal révèle que 75 % des ménages locataires touchés par la rénovation majeure de leur logement doivent déménager, parce qu'ils ne peuvent plus en défrayer le coût. Dans

plusieurs cas, ils quittent carrément le quartier où ils vivaient, souvent depuis des décennies.

C'est dans ce contexte, qu'à l'automne 1977, un groupe de Montréal, les Habitations communautaires Centre-Sud, initie une démarche devant mener à un colloque réunissant les groupes actifs dans la soixantaine de villes et de quartiers qui, au Québec, sont affectés par un P.A.Q. La démarche dure un an. Les groupes échangent sur les réalités vécues, sur les politiques auxquelles ils sont confrontés, ainsi que sur les stratégies adoptées pour y faire face.

Les 20, 21 et 22 octobre 1978, le Colloque populaire sur les P.A.Q. réunit 36 groupes de 18 villes au Québec. Un manifeste est adopté et, au dernier jour de l'événement, les 240 personnes présentes votent en faveur de la mise sur pied immédiate d'une organisation commune sur le logement et l'aménagement urbain, « de manière à établir le rapport de forces qui obligera l'État à adopter des mesures qui profiteront à chacun de nos quartiers ». Le FRAPRU était né.

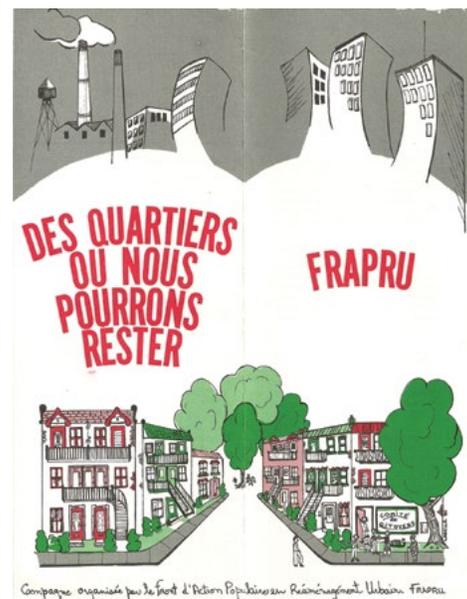
Priorité au logement social

Les deux premières années d'existence du FRAPRU servent surtout à préciser ses demandes et à les faire connaître le plus largement possible. Un cahier de revendications est adopté en mars 1980. Intitulé Des quartiers où nous pourrions rester, il s'articule autour de trois objectifs : le maintien de la population résidente dans les quartiers populaires, la préservation des logements à bas loyer et des rénovations aux conditions de ceux et de celles qui y demeurent. Chaque objectif est accompagné d'une série de revendications plus précises. Du 22 septembre au 29 novembre 1980, une large

campagne de sensibilisation est organisée sur la base de ces demandes. Une pièce de théâtre, créée par la troupe À l'Ouvrage, est vue par 2000 personnes dans sept villes au Québec. Un journal est tiré à 75 000 exemplaires. Pour clôturer le tout, une fête populaire réunit 800 personnes à Montréal.

Après cette campagne étonnamment réussie, les groupes membres du FRAPRU, qui ne sont plus que six à Montréal, Québec, Sherbrooke et Verdun, se questionnent sur la priorité de lutte à adopter pour permettre l'avancement de ses revendications.

Ce débat s'impose. Les P.A.Q. ont été remplacés par une nouvelle génération de programmes. Une profonde crise économique entraîne par ailleurs des taux d'intérêts astronomiques, des pertes massives d'emploi et une explosion des loyers qui augmentent de 62 % au Québec entre 1981 et 1986. Elle provoque aussi une remise en question des orientations gouvernementales. Au Québec, le gouvernement péquiste de René Lévesque, jusque-là reconnu comme plutôt progressiste, coupe maintenant dans les programmes





sociaux. Le budget de mars 1981 annonce entre autres un ralentissement dans la construction de HLM.

C'est le premier congrès du FRAPRU, qui a lieu à Québec le 23 mai 1981, qui doit trancher, après quelques semaines de discussions dans les groupes. Diverses options d'enjeux à prioriser sont sur la table, dont les augmentations de loyer, les nouveaux programmes de rénovation domiciliaire, ainsi que le maintien et l'intensification des programmes sociaux en habitation. C'est cette dernière orientation qui est retenue.

Le logement social devient dès lors la priorité de lutte du FRAPRU. Il apparaît comme la clé pour réagir aux politiques gouvernementales, assurer des « quartiers où nous pourrons rester » et permettre la réalisation du droit au logement.

Le FRAPRU a la particularité de réclamer à la fois des coopératives d'habitation, des HLM et plus tard des logements gérés par des organismes sans but lucratif (OSBL), ce qui le distingue d'autres organismes intervenant en ce domaine.

La lutte prend forme

Lancée en septembre 1981, lors d'une nouvelle fête populaire qui réunit cette fois près d'un millier de personnes, la lutte pour du logement social s'enracine au niveau local. Des batailles se mènent pour réclamer des logements sociaux sur des terrains industriels devenus vacants. C'est le cas de l'immense site des anciennes Shops Angus où la construction de 2200 logements est prévue. Le Comité logement Rosemont, appuyé par plusieurs groupes, fait pression pour qu'ils s'adressent majoritairement à la population à faible et modeste revenus. La lutte est fructueuse, 40 % des logements réalisés étant des logements sociaux. Une lutte similaire est menée avec succès à Verdun à propos du terrain auparavant occupé par la DIL, une entreprise de matériel militaire.

Ailleurs, des comités sont formés pour regrouper des personnes en attente de logements sociaux. Dans le quartier montréalais de Pointe Saint-Charles, les groupes se donnent un objectif de 500 logements coopératifs pour le protéger contre le danger grandissant de gentrification

dû à la proximité du centre-ville. Quelques années plus tard, l'objectif est dépassé. À Châteauguay, qui ne disposait d'aucun logement social à la fin des années 1970, ce sont plusieurs dizaines qui sont arrachés au cours de la décennie. Dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec, un comité de requérants et de requérantes de HLM organise toutes sortes d'actions. D'autres groupes du même type se forment à Montréal, Laval, Sherbrooke, Chicoutimi, Vanier et dans quelques villes de l'Outaouais.

La demande de coopératives d'habitation est quant à elle portée avec dynamisme dans les régions de Lanaudière et des Bois-Francs qui sont maintenant représentées au FRAPRU.

Comme organisme national, ce dernier multiplie les interventions publiques, surtout à partir de 1984, alors que les gouvernements procèdent à une révision de leurs programmes de logement. À Ottawa, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney mène des consultations en catimini à ce sujet. Le FRAPRU réussit à y imposer sa présence, étant le seul organisme québécois à être entendu. Quant à lui, le gouvernement péquiste veut doter le Québec d'une politique globale en habitation.

Tout en partageant cet objectif, le FRAPRU est en désaccord avec le livre vert que le gouvernement met au jeu pour la tournée de consultation qu'il mène par la suite à travers le Québec. Le FRAPRU est présent, visible et mobilisé, tout au long de celle-ci.

Devant ce double danger, le FRAPRU organise, les 18 et 19 mai 1985, un colloque sur l'avenir du logement social. Il réunit ses groupes membres, mais aussi des organisations alliées dont le réseau des groupes de ressources techniques (GRT) qui travaillent au développement de coopératives d'habitation. Un Front commun sur le logement social est créé pour faire pression autour de la demande de « 50 000 logements pour nous-autres ».

Il est trop tard pour empêcher Ottawa d'adopter de nouvelles orientations en habitation. Celles-ci donnent plus de place au privé et rétrécissent l'accès au logement social qui n'est désormais destiné qu'aux personnes et aux familles les plus pauvres, ce qui en accroît la fragilité. Quant à la politique québécoise d'habitation, elle est abandonnée, à la suite de la défaite du Parti québécois aux mains du Parti libéral de Robert Bourassa, en décembre 1985.



Lors du Rassemblement des mal-logé-e-s du 15 septembre 1987 à Ottawa
Photo: Ross Peterson

Passer à l'offensive

En décembre 1986, le FRAPRU organise un nouveau colloque, celui-là sur la survie des quartiers populaires. Tout en faisant le point sur les nouveaux défis auxquels ils sont maintenant confrontés, il fait le plein de mobilisation en vue de l'Année internationale du logement des sans-abri décrétée pour 1987 par l'Organisation des Nations Unies (ONU). En mars suivant, il publie son tout premier Dossier noir sur le logement et la pauvreté. Il fait couler beaucoup d'encre et provoque l'ire du ministre québécois responsable de l'Habitation, André Bourbeau. Le 15 septembre, plus de 600 personnes convergent vers Hull et Ottawa pour le Rassemblement des mal-logéEs qui vise directement le premier ministre du Canada sous le thème «Brian, as-tu du cœur?».

Le 27 mai 1989, c'est à Québec que se déroule un second Rassemblement des mal-logéEs réunissant celui-là 800 personnes. Il est le couronnement de la campagne «Une politique de logement social, ça presse » amorcée en 1988 pour réclamer que le gouvernement Bourassa se dote d'une politique globale d'habitation axée sur le logement social.

Au printemps 1990, c'est encore une fois le gouvernement libéral (et les propriétaires de logements locatifs) qui est la cible d'une nouvelle campagne intitulée «Le marché privé, ça marche pas ». Un cabaret musical animé par le duo montréalais Rhythm Activism parcourt le Québec, alors qu'un journal est distribué à 50 000 copies.

Un bilan positif

Au début des années 1990, le FRAPRU est à même de se rendre compte jusqu'à quel

point la priorité qu'il a décidé d'accorder au logement social lui a permis non seulement de réaliser des gains concrets dans les villes et les quartiers, mais aussi de se faire largement connaître et de se développer considérablement. Il compte maintenant plus de 40 groupes membres dont une quinzaine qui participent activement à l'ensemble de ses activités.

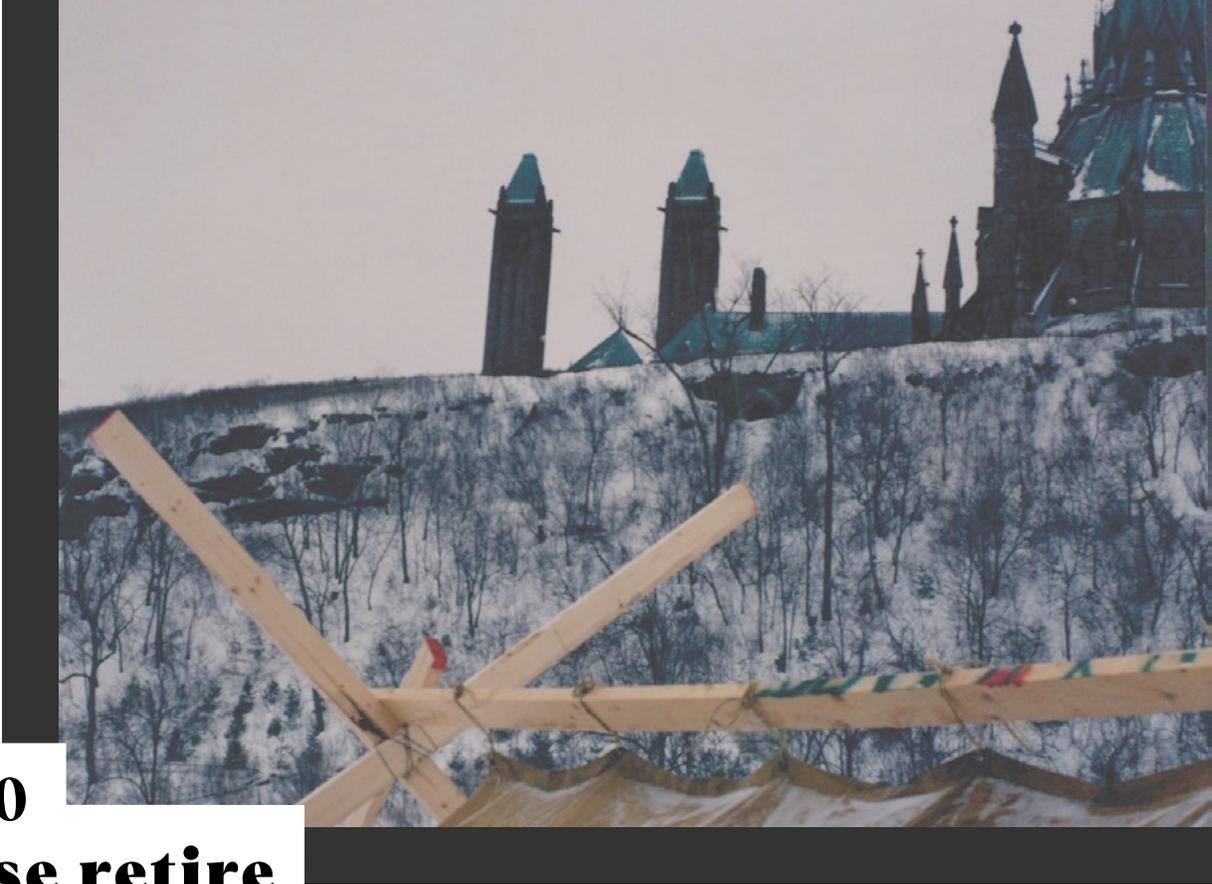
Cette priorisation n'empêche pas le FRAPRU d'intervenir sur de nombreux autres enjeux.

Ainsi, il s'implique dans des coalitions diverses, dont Solidarité populaire Québec, pour intervenir sur des questions globales comme le désengagement de l'État de ses politiques sociales.

Il collabore avec le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) sur des dossiers comme la hausse des loyers et la conversion de logements locatifs en copropriétés.

En 1987 et 1988, il est l'un des organismes les plus actifs dans l'opposition au projet de loi 37 qui réforme l'aide sociale sur des bases pénalisantes et discriminatoires. Au même moment, il appuie activement les locataires de l'îlot Overdale à Montréal qui veulent sauver leurs logements et leur communauté de la démolition.

À partir de 1990, il est aux premières lignes de la lutte contre un décret haussant les loyers dans les HLM dans l'esprit de la loi 37. Tous les efforts déployés, dont un recours juridique remporté par une locataire de l'Outaouais, font en grande partie reculer le gouvernement libéral.



1991-2000 Ottawa se retire

Au début des années 1990, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney harmonise ses politiques sociales avec celles des États-Unis auxquels le Canada est désormais lié par un Accord de libre-échange. Évoquant la lutte au déficit, il se retire du financement de la caisse d'assurance-chômage et réduit ses transferts aux provinces. Une dure récession économique frappe au même moment. Elle entraîne de nombreuses pertes d'emplois et un appauvrissement alarmant des locataires. Entre 1990 et 1995, le nombre de ménages locataires payant plus de la moitié de leur revenu en loyer s'est accru de 41 % au Québec, pour atteindre le nombre record de 273 825.

Une telle situation aurait nécessité un accroissement significatif des investissements fédéraux en logement social. Or, c'est tout le contraire qui se produit.

Les budgets de 1990 et de 1991 réduisent de 15 % les sommes dédiées à de nouveaux logements sociaux et ce, pour une période de six ans. Outré, le FRAPRU amorce la lutte en mai 1991, en manifestant devant le Musée de la guerre à Ottawa, sous le thème «Du logement, pas des bombes». Il dénonce la réduction de 411 millions \$ dans le logement social, en la comparant aux 950 millions \$ prévus pour la guerre du Golfe.

Le ton est donné pour une longue série d'actions et d'interventions de toutes sortes. Le point culminant est l'installation d'un camp de trois jours et deux nuits sur les eaux glacées de la rivière Outaouais, sous le Parlement fédéral, lors du budget du 25 février 1992. Loin de rétablir le financement du logement social, celui-ci y sabre pourtant encore plus. Le ministre des Finances, Don Mazankowski, met immédiatement fin au programme

fédéral d'aide aux coopératives d'habitation et fait passer de 15 % à 60 % la coupe dans le financement de nouveaux logements sociaux.

Le FRAPRU riposte en multipliant les coups d'éclat. En mai 1992, il chahute le ministre Elmer MacKay, lors de l'inauguration du Vieux-Port de Montréal. En février 1993, à quelques semaines de la lecture du nouveau budget, il dépose des milliers de vieux souliers devant le ministère des Finances à Ottawa, en référence aux souliers neufs que le ministre porte à cette occasion. Pendant ce temps, il développe de larges alliances avec des organismes canadiens et québécois, ainsi qu'avec des municipalités comme Montréal et Québec.

Tout cela n'empêche pas le gouvernement de porter le coup décisif, en annonçant dans son budget du 26 avril 1993 que le fédéral se retirera complètement du financement de nouveaux logements sociaux à partir du 1er janvier 1994. Comme aucun logement social ne se réalise alors au Québec sans la participation financière majoritaire du fédéral, le développement de HLM, de coopératives et d'OSBL d'habitation tombera à zéro!

Du pareil au même

Il ne reste qu'un mince espoir : un changement de gouvernement aux élections du 25 octobre 1993, avant que le retrait fédéral devienne effectif. Le FRAPRU s'y emploie, tout au long de la campagne électorale. Il dénonce vertement le Parti conservateur et son choix de couper en logement social alors qu'il est prêt à dépenser 5,8 milliards \$ pour l'achat d'hélicoptères militaires. Après avoir tenté de pénétrer dans la salle où la nouvelle cheffe conservatrice, Kim Campbell, inaugure sa campagne à Montréal, le FRAPRU déménage ses meubles devant les locaux de ce parti à Ottawa. Il fait en même temps pression sur le Parti libéral de Jean Chrétien pour qu'il s'engage à rétablir le financement du logement social.

C'est sans avoir obtenu un tel engagement que le FRAPRU poursuit la lutte, une fois ce parti au pouvoir. Les actions et manifestations se succèdent à un rythme effréné, alors qu'une pétition recueille 15 000 noms en quelques semaines. Rien n'y fait. Le budget du 22 février 1994 ne dit pas un mot sur le logement social. Le retrait fédéral devient effectif et ce sont les



Maison construite avec des panneaux de la campagne électorale précédente, au moment du Discours inaugural du gouvernement Parizeau, en novembre 1994
Photo : Sébastien Bouchard



Libéraux qui doivent porter l'odieux de l'avoir mis en application. Les 23 et 24 février, une trentaine de membres du FRAPRU occupent la permanence nationale du Parti libéral, puis les bureaux du Conseil privé, à Ottawa. Les rencontres obtenues avec le ministre responsable de l'Habitation, David Dingwall, et le ministre des Finances, Paul Martin, ne donnent rien de concret.

Le FRAPRU acquiert la conviction qu'Ottawa n'est pas près de rétablir ses investissements en logement social. Au cours des mois suivants, il se contente d'actions de dénonciation, notamment à l'occasion de la campagne référendaire du 30 octobre 1995 durant laquelle il milite en faveur de l'indépendance progressiste du Québec. Il avait adopté une telle position en 1990 et l'a portée jusqu'au référendum.

Au tour de Québec!

Après le retrait fédéral, le FRAPRU axe ses pressions sur le Québec pour qu'il prenne la relève et finance ses propres programmes de logement social. À la veille des élections de l'automne 1994, le Parti libéral du Québec, qui est alors au pouvoir, se refuse à cette possibilité, acceptant tout juste un projet pilote de 150 unités. Le Parti québécois

de Jacques Parizeau est lui aussi l'objet de pressions. Une manifestation se déroule devant sa permanence nationale en avril 1994. L'action permet la tenue de rencontres avec le futur ministre des Finances, Bernard Landry, ainsi qu'avec le comité de plateforme électorale du PQ.

Le 24 août, au milieu de la campagne électorale, Jacques Parizeau prend l'engagement de créer un programme permettant l'achat et la rénovation de 1500 logements par année en vue de leur transformation en coopératives et en OSBL. Il s'inspire ainsi de Résolution-Montréal, une proposition portée conjointement par la Ville de Montréal et des organismes communautaires dont le FRAPRU.

Même si le Front montre ouvertement son insatisfaction face à la minceur de l'engagement, il veut au moins qu'il soit respecté. Il s'y emploie dès la victoire du PQ au scrutin du 12 septembre. Son action la plus spectaculaire est la construction d'un camp à l'aide de panneaux électoraux en face du Parlement de Québec, les 28 et 29 novembre 1994, au moment du Discours inaugural de Jacques Parizeau. Celui-ci confirme alors la création du programme d'achat-rénovation. Au fil des semaines, il devient cependant clair que le gouvernement n'entend le financer qu'à une seule reprise et non à chaque année, comme il s'y était engagé.

La bataille reprend de plus belle au début de 1995, sous le thème «Parizeau est bien logé, pas nous». Il fait référence à la résidence officielle du premier ministre sur la rue des Braves, l'artère la plus huppée de Québec sur laquelle le FRAPRU organise même une manifestation colorée, encore une fois avec des meubles. Aux printemps 1995 et 1996, les ministres membres du comité des priorités rencontrent simultanément plusieurs dizaines de militants et de militantes, lors de tournées planifiées par le FRAPRU.

Le Front se joint aussi à d'autres organismes nationaux au sein d'une Coalition sur le logement social qui mène une campagne d'appui à la demande d'un programme récurrent. Plus de 1000 organismes de tout le Québec y participent. En mai 1995, la revendication de 1500 logements sociaux par année est également portée lors de la Marche des femmes contre la pauvreté, « Du pain et des roses ».

Ça se corse!

À la suite de la défaite référendaire, Jacques Parizeau démissionne et c'est Lucien Bouchard qui le remplace comme premier ministre. Il met aussitôt le cap sur un tout autre objectif: l'atteinte du déficit zéro en quatre ans. En mars 1996, il réussit à le faire avaliser par un grand Sommet sur l'économie et l'emploi. La table est mise pour de sévères compressions budgétaires. La perspective d'obtenir un programme de logement social un tant soit peu ambitieux a du plomb dans l'aile.

Tout en continuant à mener ses propres actions, le FRAPRU s'investit dans la Coalition sur le logement social. À l'été 1996, celle-ci obtient copie d'un mémoire au Conseil des ministres signé par le ministre responsable de

l'Habitation, Rémy Trudel. Celui-ci y propose notamment une hausse majeure des loyers dans les logements sociaux, ainsi que la mise sur pied d'un petit programme de logement social financé au départ par le gouvernement qui s'en retirerait toutefois par la suite. Avec l'accord des autres membres de la Coalition, le FRAPRU partage le mémoire aux médias. Le 10 septembre, il fait partout les manchettes. Le gouvernement péquiste se retrouve sur la défensive.

La Coalition en profite pour lancer une pétition s'opposant aux mesures contenues dans le mémoire Trudel. Elle est signée par 36 000 personnes. Le ministre est l'objet d'un bruyant comité d'accueil à Châteauguay. Les mesures qu'il envisageait doivent être abandonnées les unes après les autres.

À l'approche du budget de 1997, le FRAPRU se lance dans un blitz d'activités : dévoilement de panneaux géants annonçant la réalisation prochaine de logements sociaux dans les villes et les quartiers; construction d'un camp devant le Salon national de l'habitation à Montréal; squat à l'intérieur même du Salon; manifestation nationale devant le « Bunker » abritant les bureaux du premier ministre à Québec.

Tous ces efforts sont récompensés le 25 mars 1997. Le budget présenté par Bernard Landry contient un Plan d'action en habitation dont la pièce maîtresse est le financement pendant cinq ans d'un programme de coopératives et d'OSBL d'habitation qui sera baptisé AccèsLogis. Celui-ci doit théoriquement permettre le financement de 1820 logements par année, mais l'insuffisance des sommes prévues n'en permettra finalement qu'une

quand
logement
social?

effets du retrait fédéral qui, de 1990 à aujourd'hui, a privé le Québec de près de 75 000 logements sociaux et marqué le coup d'arrêt du développement de nouveaux HLM.

La création d'AccèsLogis permet néanmoins de relancer le développement de logements coopératifs et sans but lucratif. Des projets sur lesquels des groupes travaillent depuis des années peuvent enfin voir le jour. Le logement social redevient un espoir.

« Un grand chantier de logement social »

Une fois AccèsLogis mis en marche, le FRAPRU se donne un objectif plus ambitieux : le financement d'un Grand chantier de 8000 unités de logement social par année, dont la moitié en HLM. Le FRAPRU fait pression en ce sens à partir de 1998. Au printemps suivant, il tient une manifestation de 700 personnes dans les rues du Vieux-Québec et installe un Salon pour le Grand Chantier en face du congrès de l'Union des municipalités à Montréal.

La demande de 8000 logements sociaux par an fait partie des revendications québécoises de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Le FRAPRU se mobilise largement pour cet événement auquel il s'est préparé en publiant un dossier Logement au Québec : femme et pauvreté qui fait l'objet d'une tournée à travers le Québec. Il inaugure ainsi une tradition qui se répète à tous les cinq ans comme celle entourant le Dossier noir sur le logement et la pauvreté qui, en 2018, a connu sa septième édition.

Dès la fin des années 1990, le FRAPRU reprend ses actions en faveur du réinvestissement fédéral. Le contexte est dorénavant plus propice. En 1998, le Toronto Disaster Relief Committee lance un appel d'urgence pour que l'itinérance soit considérée comme un « désastre national ». L'appel est largement repris partout au Canada, trouvant notamment écho au Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités. Un conseiller municipal de Toronto, Jack Layton, se montre particulièrement actif à ce sujet.

À l'automne 1998, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, réuni à Genève, presse à son tour le Canada de considérer « le phénomène des sans-abri et l'insuffisance de



logements comme une situation d'urgence nationale ». Présent sur les lieux, le FRAPRU publicise par la suite la recommandation du comité onusien, avec une série d'actions qui s'accroissent à l'approche du budget de mars 2000. Trois occupations de bureaux ont lieu coup sur coup, dont celle du bureau du premier ministre, Jean Chrétien, à Ottawa. La nouvelle fait le tour du pays.

Paul Martin se montre à nouveau inflexible dans son budget. Loin de se laisser décourager, le FRAPRU et les autres membres du nouveau Réseau canadien sur le logement et l'itinérance repartent à l'assaut en vue des élections générales de l'automne 2000. En septembre, le FRAPRU manifeste devant les bureaux de circonscription du premier ministre Chrétien, à Shawinigan, puis est présent et visible lors de la conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres de l'Habitation, à Frédéricton, au Nouveau-Brunswick.

Durant la campagne électorale, Jean Chrétien s'engage à réinvestir en habitation. Toutefois ce n'est pas en logement social qu'il prévoit le faire, mais en logement abordable. Le terme est délibérément flou et ouvre la porte à toutes sortes d'initiatives aussi bien sociales que privées. Une somme de 680 millions \$ est annoncée pour les quatre prochaines années. Le choix du logement abordable est immédiatement dénoncé par le FRAPRU dont dix membres se font arrêter, en bloquant les portes du ministère des Finances, à Ottawa, en février 2001.

Bien d'autres terrains de lutte

Dès 1990, le FRAPRU participe activement à la mise sur pied de la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ) qui poursuit encore aujourd'hui son

travail. Au milieu de la décennie, ses pressions permettent d'obtenir de nouvelles sources de financement gouvernemental pour ses groupes membres. Ceci permet entre autres la création de comités logement en Mauricie, au Saguenay, à Rimouski, dans l'ouest de Québec et, plus tard, en Abitibi-Témiscamingue, autant d'endroits où les locataires ne disposaient pas de ce type d'organisme.

Au printemps 1996, le FRAPRU se bat contre de nouvelles coupes à l'aide sociale dont la réduction marquée de l'allocation-logement accordée aux familles. Lors de la seconde rencontre du Sommet sur l'économie et l'emploi à l'automne, il fait partie des organismes qui tentent en vain de faire adopter une clause d'appauvrissement zéro pour les personnes les plus pauvres. Devant le refus gouvernemental, ils se retirent de l'exercice, se dissociant ainsi de l'objectif de déficit zéro. Le FRAPRU s'implique par la suite dans la lutte contre le projet de loi 186 prévoyant divers reculs à l'aide sociale, dont la saisie des chèques des personnes condamnées pour non-paiement de loyer. La loi sera adoptée, mais la poursuite des pressions convaincra le gouvernement de ne pas mettre cette mesure en application.





2001-2010 C'est la crise

À quelques semaines de la journée traditionnelle des déménagements, le 1er juillet 2001, les comités logement de Montréal reçoivent un nombre inusité d'appels de familles qui n'arrivent pas à se louer un logement. Les appartements disponibles sont extrêmement rares, comme le laissait présager le Rapport sur le marché locatif publié l'automne précédent par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), mais ils sont aussi trop coûteux. La pénurie encourage en même temps une plus grande discrimination dans la location des logements. Gatineau vit déjà de telles situations, depuis déjà plusieurs mois.

Le FRAPRU compile une liste de familles à risque de se retrouver sans logis autour du 1er juillet. Le 21 juin, il est en mesure d'affirmer en conférence de presse que leur nombre atteint au moins 200. Parlant ouvertement de crise, il réclame des mesures d'urgence de la part des autorités politiques. La ministre responsable de l'Habitation, Louise Harel, et le maire de Montréal, Pierre Bourque, s'y refusent, en anticipant « un 1er juillet comme les autres ». Les médias s'emparent de l'affaire. Le FRAPRU

n'en finit plus d'accorder des entrevues et de faire témoigner des familles toujours à la recherche de logements.

À quelques jours à peine de la date fatidique, la pression est telle que les autorités n'ont plus le choix. Le gouvernement québécois annonce le financement de 500 suppléments au loyer d'urgence permettant aux familles de louer des appartements libres, mais trop chers pour leurs moyens. Montréal et d'autres municipalités prévoient quant à elles tout ce que le FRAPRU réclamait: un numéro téléphonique d'urgence, de l'hébergement, de l'entreposage, etc. Heureusement, puisque les 500 suppléments au loyer sont tous utilisés, dont 416 à Montréal et 48 à Gatineau. Le nombre de ménages qui ont été en grandes difficultés est encore plus grand.

La conjoncture vient tout à coup de se transformer. La situation du logement est l'objet d'une attention médiatique comme elle n'en a jamais connue. À Montréal, l'intérêt est maintenu grâce à un squat initié le 27 juillet 2001 par le Comité des sans-emploi de

Montréal-Centre. L'action s'amorce dans le seul bâtiment de l'Îlot Overdale ayant survécu aux démolitions de 1988. À la surprise générale, le squat dure jusqu'au 1er août, obligeant le maire Bourque à négocier son déménagement dans un bâtiment municipal vacant, le Centre Préfontaine. Il se prolonge jusqu'au 3 octobre, alors que les forces policières y mettent brutalement fin.

Le FRAPRU profite de toute l'attention accordée à la crise pour réclamer la construction massive de logements sociaux, de même que des mesures d'urgence disponibles à l'année longue. Plusieurs ménages se retrouvent en effet à tout moment à la rue, surtout en raison de l'explosion du nombre d'évictions pour non-paiement de loyer.

Des résultats

À la mi-août 2001, des dizaines de membres du FRAPRU s'installent dans des tentes à London, en Ontario, en face de l'hôtel où se déroule une conférence fédérale-provinciale des ministres de l'Habitation. Plusieurs membres du Réseau canadien sur le logement et l'itinérance les rejoignent. Tout en réclamant que les 680 millions \$ promis par Ottawa aillent directement à du logement social, le FRAPRU veut au moins s'assurer que le Québec aura toute la latitude voulue pour pouvoir, lui, l'utiliser à cette fin. Une nouvelle conférence est prévue à Québec, à la fin novembre. Environ 500 membres du FRAPRU et du Toronto Disaster Relief Committee manifestent dans la tempête, construisant de peine et de misère des maisons de paille en face du Château Frontenac où se déroule l'événement.

Anticipant le résultat positif de cette conférence, la ministre québécoise des Finances, Pauline Marois, avait annoncé

des investissements de 362 millions \$ pour la réalisation de « 13 000 autres logements sociaux et abordables » en cinq ans. AccèsLogis est prolongé avec un objectif de 6500 unités. Un nouveau programme baptisé Logement abordable Québec est aussi créé. Il doit permettre le développement de 5000 logements sociaux et de 1500 logements privés.

Le gain est cependant trop tardif pour empêcher qu'un nombre encore plus considérable de ménages se retrouve sans logis en 2002 et 2003. Au total, 2000 suppléments au loyer d'urgence additionnels sont accordés durant cette période. Le gouvernement québécois se dote même d'un programme d'aide aux municipalités faisant face à tout moment aux conséquences de la pénurie de logements locatifs qui s'étend maintenant à de nombreuses autres municipalités, y compris Québec, Sherbrooke, Saguenay, Rimouski et Trois-Rivières. Les couronnes nord et sud de la Métropole ne sont pas épargnées. À chaque année, le FRAPRU et ses groupes doivent soutenir les ménages en difficulté et réclamer davantage d'aide d'urgence.

La priorité est tout de même accordée à la demande d'un Grand chantier de logement social. Des semaines nationales d'occupation de terrains et de bâtiments sont organisées aux printemps 2002 et 2003. La première donne entre autres le coup d'envoi d'un nouveau squat, celui-là au 920, rue de la Chevrotière, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec. Il dure quatre mois avant que la Ville fasse évacuer les lieux. En 2003, plus de 1000 personnes participent aux actions tenues dans plusieurs régions. La semaine se termine par une manifestation à Montréal, suivie d'un spectacle animé par le monologue Yvon Deschamps.

A photograph of a woman with short blonde hair, wearing a striped shirt, waving from a window in a brick building. The building has graffiti on it, including the words 'LAUDIS', 'CONDOS', 'DES', 'AUX', and '2'. The window is white and has a small grid pattern above it. The background is a solid light blue color.

Des bouleversements politiques

Quelques semaines plus tôt, le 14 avril 2003, le Parti québécois avait perdu le pouvoir aux mains du Parti libéral de Jean Charest. Le nouveau gouvernement affiche aussitôt ses couleurs. Il veut procéder à la « réingénierie de l'État », en passant en revue l'ensemble de ses politiques et de ses programmes, de manière à y faire un grand ménage. Son premier budget, présenté en juin, ne contient même pas les mots « logement social ». Le Parti libéral s'était pourtant engagé à accélérer la réalisation des 13000 unités annoncées par le gouvernement précédent, ce qui nécessitait une sérieuse bonification des programmes pour les adapter aux coûts actuels sur le marché immobilier.

Tout en participant aux nombreuses interventions du Réseau de vigilance, formé pour réagir à la « réingénierie de l'État », le FRAPRU mène campagne pour la remise sur pied d'un programme permettant la construction de HLM et réclame que le gouvernement Charest débloque de toute urgence les sommes nécessaires pour réaliser les logements sociaux déjà annoncés. Une ouverture se crée en janvier 2004, au premier jour d'une tournée de consultations publiques menées par le ministre des Finances, Yves Séguin. À la surprise générale, celui-ci se montre intéressé aux demandes du FRAPRU et s'invite même à ses bureaux, allant jusqu'à invoquer le financement de HLM...

Même si le budget qu'il présente le 30 mars n'est pas à la hauteur de ce qu'il avait laissé miroiter, le ministre annonce des investissements suffisants pour accélérer la réalisation des 13000 logements déjà sur la table et en ajouter 3000 autres. Un an plus tôt, le gouvernement fédéral, sur lequel le FRAPRU et le Réseau canadien sur le logement et l'itinérance ont maintenu la pression, avait ajouté 320 millions \$ aux sommes déjà prévues pour le logement abordable.

En novembre 2003, Paul Martin réussit à prendre la tête du Parti libéral du Canada et à devenir premier ministre canadien. Plusieurs dizaines de membres du FRAPRU se déplacent à Toronto pour manifester aux côtés de groupes ontariens, au moment de son couronnement. Or, voici que, trois mois plus tard, le nouveau premier ministre canadien accepte de rencontrer le FRAPRU. Il se montre intéressé au logement social,

mais cette ouverture n'a de suites ni dans les engagements qu'il prend en vue des élections générales du 28 juin 2004 ni dans le budget que son gouvernement, maintenant minoritaire, présente en février 2005.

Menaçant de le défaire, Jack Layton, qui est devenu chef du Nouveau parti démocratique, oblige toutefois Martin à revoir son budget, en ajoutant 4,6 milliards \$ dans différentes dépenses sociales dont le logement.

En juin 2005, le budget amendé est difficilement adopté, mais le FRAPRU doit consacrer son automne à se battre pour que les sommes votées soient débloquées avant que le gouvernement, qui ne tient qu'à un fil, perde le pouvoir. C'est à cette fin qu'il organise une action qui frappe l'imagination, à Ottawa. Le 9 novembre 2005, plusieurs dizaines de membres du FRAPRU réussissent à s'introduire à Rideau Hall, résidence de la gouverneure

générale du Canada, pour y procéder à un squat symbolique, pendant que quelques centaines de personnes manifestent à l'extérieur.

Tout cela ne convainc pas le gouvernement Martin d'accélérer le pas, de sorte que c'est sans avoir concrétisé ses investissements qu'il est défait par le Parti conservateur de Stephen Harper aux élections de janvier 2006. C'est le nouveau gouvernement, lui aussi minoritaire, qui débloque finalement les sommes, ce qui permet au Québec de disposer de 187,4 millions \$ de plus pour du logement dit abordable. La bataille se déplace à Québec qu'il faut maintenant convaincre de l'investir en totalité en logement social.

Retour à la normale

Au milieu des années 2000, le FRAPRU doit se rendre à l'évidence. En dépit de toutes ses actions, y compris les plus exigeantes comme la tenue à la fin d'octobre 2004 d'un camp de deux jours à Québec, en collaboration avec le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), la situation du logement n'attire plus autant l'attention.

La pénurie générale d'appartements locatifs s'est résorbée, sauf dans quelques régions. Les logements à bas loyer demeurent rares, tout comme ceux pour familles, mais le problème n'est plus aussi visible qu'au début de la décennie. De plus, les drames vécus par les ménages qui se retrouvent malgré tout sans toit sont devenus banals aux yeux des médias et de la population.

Le contexte n'est guère plus favorable au niveau politique. Stephen Harper se montre ouvertement hostile aux programmes sociaux,





alors que Jean Charest se fait de plus en plus tirer l'oreille pour annoncer de nouvelles unités dans AccèsLogis.

En dépit de ce contexte hostile, le FRAPRU monte la barre à son congrès de 2006. Il remplace sa demande de 8000 logements sociaux par année par celle de 50 000 logements sociaux en cinq ans. Ce choix s'inscrit dans une volonté de socialisation du parc de logements locatifs. À moyen terme, le FRAPRU se donne comme objectif de doubler le nombre de logements sociaux au Québec.

Pour y parvenir, il faut toutefois secouer l'indifférence. Le déclenchement d'élections générales au Québec pour le 26 mars 2007, lui donne une première occasion de le faire et le FRAPRU s'y montre encore plus actif et visible qu'à l'habitude. Le gouvernement Charest est réélu, mais de façon minoritaire. Son budget du 24 mai suivant annonce 2000 logements additionnels dans AccèsLogis, financés essentiellement avec les sommes supplémentaires reçues d'Ottawa l'année précédente.

À son congrès de juin 2007, le FRAPRU cherche des moyens d'aller encore plus loin. Inspiré

par des actions menées récemment en France, il invite Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de l'association Droit au logement, qui anime depuis plusieurs mois l'occupation d'une ancienne banque, à proximité de la Bourse de Paris. Le congrès adopte une action ambitieuse : l'installation d'un camp de plusieurs jours au centre-ville de Québec, à l'été 2008, au moment du 400e anniversaire de la Ville. Tout au long de l'année, il alimente l'intérêt médiatique et la mobilisation, entre autres en rendant public l'appui de nombreuses personnalités publiques.

Le Camp des 4 Sans a lieu du 26 au 28 juin 2008. À la dernière minute, le maire de Québec, Régis Labeaume, qui s'y objectait fermement, a accepté d'en permettre la tenue. De nombreuses activités se déroulent, tout au long de l'événement qui se termine par la plus grosse manifestation organisée sur ses propres bases par le FRAPRU. Quelque 1300 personnes sillonnent les rues de la Haute-Ville de Québec pour interpeler les gouvernements fédéral et québécois.

Or, depuis quelques temps déjà, une crise financière et économique a commencé à faire sentir ses effets. Les gouvernements Harper, puis Charest, en profitent pour déclencher des élections, en faisant valoir qu'ils ont besoin d'être majoritaires pour affronter la tourmente. L'automne 2008 est occupé pour le FRAPRU qui organise de nombreuses actions.

Jean Charest gagne son pari et est réélu de façon majoritaire. Lors de la campagne électorale, il avait surpris le FRAPRU en s'engageant à financer, tout au long de son mandat, 3000 logements sociaux par année dans AccèsLogis.

Stephen Harper, lui, reste à la tête d'un

gouvernement minoritaire. Il doit néanmoins annoncer rapidement des mesures pour relancer l'économie. En janvier 2009, il organise à cette fin une conférence des premiers ministres à Ottawa. Le FRAPRU est présent à la porte pour exiger des investissements majeurs en logement social. Le budget du 27 janvier annonce finalement 2 milliards \$ d'investissements en habitation, la moitié pour la rénovation de logements sociaux existants et l'autre pour de nouveaux logements, dont 475 millions \$ de plus pour le logement abordable.

Bien d'autres préoccupations

La décennie 2000 a également donné lieu à plusieurs interventions du FRAPRU sur de grands enjeux comme la lutte contre la « réingénierie de l'État » de Jean Charest, l'opposition aux politiques conservatrices de Stephen Harper et la lutte contre la pauvreté. L'Assemblée nationale du Québec a eu beau

voter à l'unanimité une Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en décembre 2002, les plans d'action présentés pour la concrétiser ne vont pas en ce sens. Le gouvernement libéral réforme à nouveau l'aide sociale au milieu de la décennie. Son projet de loi 57 prévoit encore une fois la saisie des chèques pour non-paiement de loyer, mais l'opposition du FRAPRU et d'autres organismes en empêche une fois de plus la mise en application.

À la fin de la décennie, le FRAPRU commence par ailleurs à développer des relations plus étroites avec les organisations autochtones. Il les invite notamment à se joindre à une manifestation pour la Journée mondiale de l'habitat, le 5 octobre 2009.

Il tisse aussi des liens avec des mouvements de lutte pour le droit à l'habitat actifs ailleurs dans le monde, entre autres en étant membre depuis la fin de 2007 du réseau international NO VOX.





2010-2018

Tout pour secouer l'inertie

Une fois la crise économique calmée, Ottawa se contente de maintenir au minimum ses investissements en habitation. En 2010, le FRAPRU y va de plusieurs actions directes, dont le blocage d'un bureau du ministère de la Défense nationale, à Ottawa. Il veut ainsi faire le lien entre les faibles sommes que les conservateurs investissent en logement et les 30 milliards \$ qu'ils s'approprient à engloutir dans l'achat et l'entretien de 65 avions militaires F-35. Cet exemple est utilisé à répétition lors des actions déployées tout au long de la campagne en vue des élections générales du 2 mai 2011. Stephen Harper est réélu, cette fois à la tête d'un gouvernement majoritaire. Son indifférence à l'égard du droit au logement dure jusqu'à sa défaite de 2015.

Pire, les conservateurs menacent désormais l'accessibilité financière de centaines de milliers de logements sociaux existants, en refusant de poursuivre les subventions

qu'Ottawa leur accorde depuis des décennies, lorsque leurs conventions initiales viennent à échéance. Le FRAPRU s'est préparé de longue date à cette éventualité, mais là, elle commence à devenir une réalité. Un nouveau champ de lutte s'ouvre. Après une période de formation et d'information, il se lance dans une série d'interventions, dont de grandes manifestations en 2012 dans le quartier montréalais de Pointe-Saint-Charles et en 2013 dans la Basse-Ville de Québec.

Quant au gouvernement québécois, il continue d'annoncer, année après année, de nouveaux logements dans AccèsLogis, mais refuse de présenter un plan quinquennal d'investissements, comme le revendiquent tous les organismes nationaux en logement social. Il entretient ainsi une incertitude constante et oblige le FRAPRU à reprendre les pressions à chaque budget. De 2010 à 2015, le gouvernement, qu'il soit libéral ou péquiste,

finance généralement les 3000 logements sociaux promis par Jean Charest, puis Pauline Marois, mais les libéraux y dérogent à deux reprises en 2011 et 2012, en finançant un total de 1500 unités de moins.

Des plans ambitieux

La situation convainc le FRAPRU de prendre de grandes initiatives mettant en lumière la gravité, parfois extrême, des problèmes de logement et la faiblesse des moyens mis en place pour y faire face. En février 2011, il organise une caravane baptisée Sur la route pour le logement social. Partie de Gatineau, elle se rend successivement à Montréal, Châteauguay, Sherbrooke, Trois-Rivières, La Tuque, Saguenay et Québec. Partout, des actions se déroulent en collaboration avec des groupes locaux. Elle se termine par une manifestation de 1000 personnes dans la Capitale.

Encouragé par ce succès, le FRAPRU récidive en octobre. Cette fois, la caravane Sur la route pour le logement social est formée de deux convois séparés, l'un partant d'Ottawa et l'autre de Québec. La caravane peut ainsi se rendre dans un total de 22 villes de l'Abitibi, de Charlevoix, de la Côte-Nord, de la Gaspésie,

des Laurentides, du Bas Saint-Laurent, de Lanaudière, de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie, de l'Estrie et finalement de la Montérégie. Une manifestation de 800 personnes y met fin dans le quartier montréalais de Parc-Extension et dans la cossue Ville Mont-Royal.

À l'automne 2012, le FRAPRU initie une Commission populaire itinérante sur le droit au logement qui se déplace dans les 17 régions administratives du Québec. Pour bien montrer les préoccupations du FRAPRU à l'égard des conditions de logement dans les communautés autochtones, elle s'amorce, le 12 octobre 2012, dans le village inuit de Kuujuaq et se termine, le 23 novembre, dans la communauté anishnabe (algonquine) de Lac-Simon, en Abitibi. À chaque endroit, 3 des 14 commissaires entendent les mémoires et les témoignages. Au total, c'est 350 groupes et individus qui font des présentations. Cette expérience donne lieu, en mars suivant, à la publication d'un rapport accablant intitulé Urgence en la demeure, ainsi qu'à la diffusion du film Au pied du mur des cinéastes Aude Leroux-Lévesque et Sébastien Rist.

À son congrès annuel de juin 2014, les membres du FRAPRU votent en faveur d'une campagne de longue durée, sous le thème



Audiences de la Commission populaire itinérante, à Gaspé, le 17 octobre 2012



Le logement, un droit. Elle est lancée le 21 novembre 2014, lors de déménagements simultanés de meubles en face des bureaux des premiers ministres Harper, à Ottawa, et Philippe Couillard, à Saint-Félicien, au Lac Saint-Jean. La campagne est alimentée par la diffusion de douze capsules vidéo donnant la parole à des personnes aux prises avec divers problèmes de logement et d'itinérance.

Le FRAPRU monte le ton

Les actions les plus importantes de la campagne Le logement, un droit ont lieu à partir de 2015. Durant près d'un an, le FRAPRU prépare un Camp pour le droit au logement à durée indéterminée au coeur de Montréal. Comme il l'avait fait en 2008, il recueille et publicise de nombreux appuis à son action, de manière à convaincre le maire Denis Coderre de la tolérer. Rencontré quelques jours à peine avant l'événement, le maire se montre toutefois inflexible : il ne veut pas du Camp à Montréal.

Il s'amorce tout de même le 21 mai 2015 par une manifestation de 500 personnes dont plusieurs personnalités publiques. Il est érigé à proximité de la Place-des-Arts, au parterre du Quartier des spectacles. Les activités prévues n'ont pas le temps de commencer que la police de Montréal intervient en force. Le manège

se répète, les deux journées suivantes, sur le Plateau-Mont-Royal, puis dans Ville-Marie. Un dernier rendez-vous est donné, le 24, au pied du Mont-Royal. Même s'il ne réussit jamais à s'installer durablement, le Camp, que le maire Coderre et la police ont rendu itinérant, permet de ramener le sujet du logement dans l'actualité. Il en avait bien besoin.

Dès le début 2015, le gouvernement Couillard fait clairement savoir que le programme AccèsLogis n'a plus la cote. La Société d'habitation du Québec (SHQ) révisé d'abord les normes du programme, en réduisant le niveau de subventions accordées. La réalisation même des logements se trouve ainsi compromise, surtout dans certaines régions où les coûts sont plus élevés. Le budget de mars va encore plus loin, en coupant de moitié le nombre de nouveaux logements sociaux financés pour le faire tomber à 1500. Le gouvernement privilégie plutôt la location de logements vacants du marché privé, en subventionnant le financement de 6500 suppléments au loyer privés.

En 2016, un pas de plus est franchi. Non seulement, le nombre de logements annoncés reste-t-il à 1500, mais le gouvernement lance une consultation sur « une nouvelle approche d'intervention en habitation ». L'existence même d'AccèsLogis est en danger.

À l'automne 2015, les regards se tournent vers la campagne électorale fédérale. Le FRAPRU doit repartir à la quête d'engagements électoraux. C'est le Parti libéral de Justin Trudeau qui prend le pouvoir, non sans s'être compromis sur les enjeux de logement et d'itinérance. Ses deux premiers budgets accroissent sensiblement les sommes accordées aux provinces pour du logement abordable. Ils prolongent aussi temporairement l'aide aux

locataires à faible revenu demeurant dans des coopératives et des OSBL dont les ententes de financement avec Ottawa sont échues. Les annonces les plus importantes sont cependant reportées à la présentation d'une future « Stratégie nationale sur le logement ».

C'est dans ce contexte que le FRAPRU poursuit sa campagne Le logement, un droit, en occupant plusieurs terrains et bâtiments dans différentes villes en mai 2016 et mai 2017. Certaines de ces actions directes s'étendent sur plus d'une journée.

Las du surplace, le FRAPRU se met en marche

Depuis 2017, l'existence d'AccèsLogis n'est plus directement menacée. Les efforts unitaires déployés par les organismes communautaires en habitation, de même que le jugement positif que tous les milieux ont porté sur le programme durant la consultation gouvernementale, ont porté fruit. Les budgets de 2017 et de 2018 annoncent même à nouveau la réalisation annuelle de 3000 logements. Toutefois, en tardant à apporter les améliorations réclamées de longue date au programme, qui n'est plus du tout adapté aux coûts actuels

sur le marché immobilier, le gouvernement Couillard paralyse presque totalement la réalisation des logements annoncés. La livraison de logements coopératifs et sans but lucratif tombe à son plus bas.

Quant à Ottawa, sa Stratégie canadienne sur le logement présentée à l'automne 2017 fait miroiter des sommes astronomiques de 40 milliards \$ en onze ans. La grande majorité ne sera cependant pas investie avant les élections de l'automne 2019 et le gouvernement de Justin Trudeau n'a pas prévu de sommes spécifiques pour le développement du logement social.

Bref, malgré des nouvelles qui sont parfois encourageantes, le développement du logement social fait du surplace. À la lumière de cette réalité, le FRAPRU se lance dans la plus grande aventure de son histoire. À l'automne 2018, après avoir mené une nouvelle tournée sur l'état du droit au logement, il amorce une Marche intitulée De villes en villages pour le droit au logement.

Composée de quelques dizaines de personnes, la Marche part d'Ottawa, le 2 septembre. Elle traverse l'Outaouais, les Laurentides, Laval, Montréal, la Montérégie, Lanaudière, la Mauricie, Portneuf pour



La Marche « De villes en villages pour le droit au logement », partie d'Ottawa, le 2 septembre 2018, arrive à Québec 28 jours plus tard. Photo : Véronique Laflamme

mettre fin à son périple à Québec, le 29 septembre, à quelques jours des élections qui mènent François Legault et la Coalition avenir Québec au pouvoir. Des activités sont organisées dans les villes et villages, en collaboration avec d'autres organismes nationaux et des groupes locaux. Plusieurs centaines de personnes s'y joignent pour quelques heures, une journée ou plusieurs.

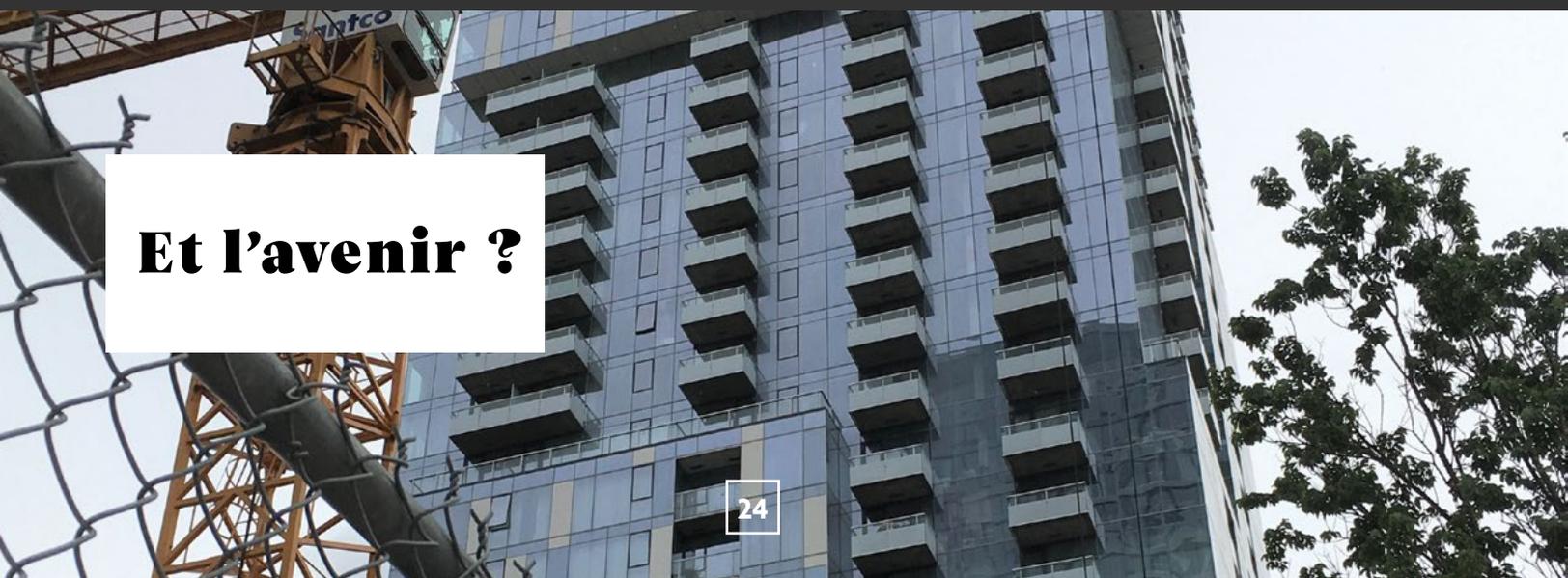
Sus à l'austérité

Malgré son calendrier chargé, le FRAPRU se mobilise sur des enjeux plus généraux comme la tarification des services publics et l'austérité. Il est un des organismes qui créent, dès la fin de 2009, la Coalition Main rouge. Au lendemain du budget de 2010, elle organise une manifestation de 15 000 personnes. Parmi ses autres faits d'armes, notons le blocage de l'édifice de la Bourse de Montréal en février 2012, au début de ce qu'on a appelé le Printemps érable, une manifestation contre l'austérité qui réunit quelques dizaines de milliers de personnes, le jour de l'Halloween de 2014, de même qu'une grève sociale de 800 groupes, le 1^{er} mai 2015. Elle mène campagne, depuis ce temps, pour un réinvestissement massif dans les programmes sociaux.

Le FRAPRU participe aussi à un large mouvement unitaire réclamant un rehaussement significatif du financement de l'action communautaire autonome. Deux importantes grèves du communautaire se déroulent en 2015 et 2016. De plus, le regroupement doit se battre contre les reculs successifs à l'aide sociale imposés par les gouvernements de Pauline Marois et de Philippe Couillard, dont la mise sur pied du pénalisant Programme Objectif Emploi.

Le FRAPRU intègre également à son travail des préoccupations dont il s'était moins préoccupé par le passé, dont les conditions de logement des personnes racisées, l'accessibilité universelle pour les personnes ayant des limitations physiques, ainsi que les violences sexuelles à l'égard des femmes locataires. Sur ce dernier sujet, il collabore à une campagne initiée par le Centre d'action et d'éducation des femmes (CÉAF), un groupe montréalais qui lève le voile sur cette réalité trop souvent occultée.

Enfin, il s'implique avec le réseau NO VOX pour tenir des activités dans le cadre du Forum social mondial de l'été 2016, à Montréal, dont une manifestation et des ateliers réunissant des personnes qui, à l'échelle du globe, militent pour le droit au logement, à la ville et à la terre.



Et l'avenir ?

Difficile de savoir, au moment du quarantième anniversaire du FRAPRU, l'impact réel que la stratégie canadienne sur le logement, présentée en 2017, aura sur le développement et la protection du logement social, d'autant plus que le sort du gouvernement Trudeau se jouera en octobre 2019. Quant au gouvernement caquiste de François Legault, que fera-t-il concrètement en habitation, au cours du mandat qu'il vient à peine d'amorcer? Le logement social sera-t-il relancé sur des bases solides partout au Québec? Qu'en sera-t-il plus précisément à Montréal où la Ville a maintenant les coudées plus franches pour agir en habitation, mais pas nécessairement les ressources suffisantes?

De multiples défis

Quoiqu'il en soit, plusieurs défis se profilent à l'horizon. Le Québec semble se diriger vers une nouvelle crise du logement. À l'automne 2018, le pourcentage de logements inoccupés était partout à la baisse, descendant bien en-dessous de la barre du 3 % dans plusieurs centres urbains, en particulier dans les régions métropolitaines de Montréal et de Gatineau. Si cette tendance se poursuit, on risque fort de vivre une situation similaire à celle du début des années 2000.

Cette éventuelle pénurie, jumelée à l'explosion des coûts du foncier et de l'immobilier, risque d'aggraver sérieusement le problème de cherté des loyers. Lors du recensement de 2016, près de 196 000 ménages locataires québécois engloutissaient déjà plus de la moitié de leur revenu en loyer. Ce nombre est malheureusement appelé à augmenter, surtout si la situation économique se détériore, ce qui ne manquera pas d'arriver que ce soit tôt ou tard.

Par ailleurs, le vieillissement du parc de logements locatifs, lié à l'appât insatiable du gain de plusieurs propriétaires et à l'incurie dont font preuve les autorités en ce domaine, entraîne une aggravation constante des problèmes d'insalubrité et une détérioration accélérée des appartements. Or, ce sont les plus vulnérables qui en font les frais, en particulier les familles qui ont migré plus récemment et que la pauvreté et la discrimination refoulent souvent vers les ensembles les plus délabrés.

L'effervescence immobilière vécue depuis des années avec la construction massive de condominiums et de logements locatifs plus en plus inabordables contribue grandement au processus de gentrification vécu dans un nombre grandissant de villes et de quartiers. La financiarisation du logement ou, en d'autres mots, la présence de plus en plus marquée sur le marché immobilier de banques, de fonds d'investissements ou de retraite et d'autres intérêts financiers, ne peut qu'accroître cette tendance et fragiliser encore plus le droit au logement.

La présence de logements locatifs à loyer plus bas et le maintien dans les lieux des locataires sont, pour leur part, compromis par toutes sortes de manœuvres comme la location temporaire de style Airbnb, de même que la subdivision, l'agrandissement, la conversion ou le changement d'affectation des appartements. Le maintien de la population résidente dans les quartiers populaires, qui est à la base même de la création du FRAPRU, est plus que jamais en péril.

Les changements climatiques posent finalement de multiples défis dans le domaine de l'habitat. Ainsi, il est urgent d'accroître la performance énergétique des immeubles à logements afin de contribuer à la lutte

contre les gaz à effets de serre, d'améliorer la qualité de vie des locataires et de diminuer leurs dépenses de chauffage. De plus, les phénomènes météorologiques entraînant la destruction ou la démolition d'habitations risquent fort de se multiplier, tout comme le déplacement de populations habitant dans les zones les plus à risque, au Québec comme ailleurs. Plusieurs sources anticipent un afflux massif de réfugié.e.s climatiques provenant de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud et de l'Amérique latine.

Tout aussi pertinents

Une chose est claire : ce n'est pas le marché privé de l'habitation, axé sur la recherche de profits, qui répondra à tous ces enjeux. Il contribuera au contraire à leur aggravation. Malgré ses difficultés actuelles, le logement social, sous toutes ses formes, conserve donc toute sa pertinence, parce qu'il est sans but lucratif, qu'il est à propriété collective, qu'elle soit communautaire ou publique, et parce qu'il est (et doit demeurer) subventionné par l'État.

Il en est de même de la lutte pour le droit au logement et pour celui à la ville. Demandons-nous ce qui serait arrivé de ces droits si le marché privé et les gouvernements n'avaient

pas eu à faire face, durant toutes ces années, à un mouvement organisé de résistance et de revendication. N'auraient-ils pas reculé encore davantage? Demandons-nous si 52 000 logements sociaux auraient réellement été annoncés au cours des vingt dernières années dont 37 000 déjà habités, sans la lutte constante menée à ce sujet. Quant au loyer dans les logements sociaux existants correspondrait-il toujours à 25 % du revenu des ménages?

Le FRAPRU dispose de nombreux acquis pour relever les défis auxquels il est désormais confronté. Il peut compter sur un réseau de près de 150 groupes membres enracinés dans presque toutes les régions du Québec, dont 29 qui sont au cœur de ses activités et de sa vie démocratique. La conviction, la détermination et le courage de ses militantes et de ses militants ne sont plus à démontrer. Au fil des ans, il s'est bâti une reconnaissance et une notoriété qui en font un acteur incontournable. Il a développé un vaste tissu d'appuis dans divers milieux communautaires, syndicaux, féministes, artistiques et autres. Il est enfin riche d'une histoire fertile en expériences et qui n'a pas fini de s'enrichir, démontrant bien que seule la lutte paie. Le FRAPRU frappe et frappera encore longtemps!

22. Manifestation pré-budgétaire à Québec, en mai 2004
Photo: André Query



Les groupes membres participants du FRAPRU

Ces groupes sont au cœur des activités et de la vie démocratique du FRAPRU

Action dignité Saint-Léonard, Montréal
Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue
Association des locataires de Sherbrooke
Association des locataires de Villeray, Montréal
Comité BAILS d'Hochelaga-Maisonneuve, Montréal
Comité d'action de Parc Extension, Montréal
Comité d'action des citoyens et des citoyennes de Verdun, Montréal
Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur, Québec
Comité logement Ahuntsic-Cartierville, Montréal
Comité logement Beauharnois
Comité logement d'aide aux locataires de l'ouest de Québec
Comité logement du Plateau Mont-Royal, Montréal
Comité logement Montréal-Nord
Comité logement Rimouski-Neigette
Comité logement Rive-Sud
Comité logement Rosemont, Montréal
Comité logement Trois-Rivières
Comité logement Ville-Marie, Montréal
Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, Québec
Ex Aequo
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal
Infologis de l'Est de l'île, Montréal
Loge m'entraide, Saguenay
Logemen'occupe, Gatineau
LogisAction Notre-Dame-de-Grâce, Montréal
Maison La Virevolte, Longueuil
POPIR/Comité-Logement, Montréal
Projet Genèse, Montréal
Regroupement information logement, Montréal

Les groupes membres associés

En plus de ces 29 groupes, le FRAPRU compte quelque 117 groupes membres associés qui appuient ses revendications. Ils sont présents dans les quatre coins du Québec. Il s'agit d'organismes communautaires nationaux, régionaux ou locaux, d'organisations syndicales, de groupes de femmes, d'associations étudiantes, etc. On peut en trouver la liste sur le site web du FRAPRU (www.frapru.qc.ca).

LOGEMENT
MAINTENANT!

FRAPRU
Front d'action populaire
en réaménagement urbain



Mars 2019

FRONT D'ACTION POPULAIRE EN RÉAMÉNAGEMENT URBAIN (FRAPRU)

1431, rue Fullum, bureau 201, Montréal, Québec, H2K 0B5

frapru@frapru.qc.ca

Site internet: www.frapru.qc.ca

Facebook: www.facebook.com/FRAPRU.logement

Twitter: @FRAPRU

Photo : Cédric Martin